

Langues et Cité

p 1 *Éditorial*

p 4 *Éducation*

p 7 **Recherche**

p 11 **Société**

p 2 **Entretien**

p 15 *Actualités*

La langue des signes française

L'identité d'un individu est constituée de deux facettes en interaction : l'image qu'il a de lui, et celle que les autres ont de lui. Pour la plupart des gens, même si ces deux images ne sont pas toujours en adéquation parfaite, le décalage n'est pas tel que cela puisse générer des problèmes graves.

Il n'en va pas de même pour les sourds sur lesquels la société pose un regard négatif empreint de condescendance et de paternalisme : on parle d'eux en termes de handicap, de déficience, de réparation... Cette vision est à l'opposé de celle que les sourds ont d'eux-mêmes.

La langue des signes française (LSF), bannie de l'éducation à la fin du XIXe siècle, a longtemps été victime d'un véritable déni. Les spécialistes savent maintenant que c'est une langue à part entière, ayant le même degré de complexité qu'une langue orale et capable des mêmes performances. Pour autant le grand public n'est pas toujours bien informé et le regard porté sur la LSF dépend d'abord du regard porté sur les personnes sourdes.

C'est pourquoi la LSF continue d'être l'objet de débats extra-linguistiques et l'enjeu de questions qui la dépassent : questions politiques, identitaires, philosophiques, idéologiques...

Ce numéro de *Langues et Cité* a pour ambition de contribuer à éclairer ces débats et à faire avancer la réflexion sur ces questions •

Entretien croisé avec Christian Cuxac

(Professeur en sciences du langage à l'université de Paris VIII)

Que sont les langues des signes (LS) ?

AM : Ce sont des langues naturelles parlées par les communautés sourdes. Il est important de souligner qu'il n'y a pas UNE langue des signes, mais bien plusieurs que, par commodité, on étiquette à partir de la communauté nationale. Langue des signes française (LSF) pour la LS parlée sur le territoire français, Langue des signes québécoise (LSQ) pour celle parlée au Québec. Il s'agit d'une commodité de dénomination, car au sein même de la LSF, par exemple, il y a de nombreuses variations régionales. Ces variations s'expliquent par l'histoire de cette langue : ayant été interdite pendant plus d'un siècle (1880-1980), il y a eu rupture dans sa transmission et dans son évolution. Ainsi, dans chaque institut de Sourds s'élaborait un parler spécifique. Bien que les interdictions aient été drastiques, la LSF a survécu parce qu'elle est une nécessité pour la personne sourde. En effet, les langues gestuelles sont des réponses linguistiques à la surdit , elles manifestent cette nécessité de sémiotisation et symbolisation du monde propre à l'être humain, tout autant que celle de socialisation.

CC : À l'origine, les LS sont des langues pratiquées par des personnes sourdes de naissance. On constate que dans les familles d'entendants où naît un enfant sourd, celui-ci sollicite son entourage pour communiquer au moyen de signes dont il est le principal créateur. Lorsque ces jeunes sourds, devenus adultes, ont la chance de rencontrer (dans des villes d'importance suffisante) un ou plusieurs

autres sourds, ils tendent à se regrouper en petites communautés. Les signes que chacun a créés se mêlent aux autres : c'est la naissance des LS communautaires. En 1760, l'abbé de l'Épée va donner un coup de pouce au hasard en misant sur le fait qu'un regroupement de jeunes sourds dans un même lieu éducatif donnera lieu à l'émergence d'une LS. Son pari réussit, les élèves passent quelques années dans l'institution et, lorsqu'ils en sortent, rejoignent la communauté des sourds. Sur ce modèle, plusieurs institutions seront créées en France, puis en Europe et dans le monde tout au long du 19^{ème} siècle. Dans l'institution, la mission de la LS est multiple. C'est d'abord la langue d'une première étape de socialisation des enfants sourds : entre eux d'abord, grâce à cette langue qui est leur première langue ; c'est aussi, pour ces enfants qui n'ont pas de nom (ils ne peuvent l'entendre), la langue de l'identité (dès leur entrée dans l'institution, ils se voient attribuer un nom en signe), la langue d'accès aux différents savoirs. C'est, enfin, le tremplin d'une seconde étape de socialisation, au sein du monde entendant cette fois : c'est en effet au moyen de la LS, langue source, que le français écrit, langue cible, prend du sens et est enseigné comme langue seconde.

Le geste fondateur de l'abbé de l'Épée est fondamental : en quelques dizaines d'années grâce à l'extension du modèle, la communauté des sourds passe de quelques dizaines d'individus regroupés çà et là à plusieurs dizaines de milliers de personnes, et la LS, promue langue d'enseignement, va considérablement s'enrichir conceptuellement (vocabulaire des différentes matières scolaires

et des métiers enseignés dans les institutions).

Qu'est-ce qui fait la spécificité de ces langues ?

CC : Bien sûr, la modalité est différente. Et tout le fonctionnement sémiologique de la LSF se caractérise par des structures optimalement adéquates à une production corporelle-gestuelle liée à une réception visuelle. Ainsi, c'est une langue qui utilise l'espace de manière pertinente, qui est basée sur une très forte sémantisation multilinéaire du corps, c'est-à-dire qu'il n'y a pas que les gestes effectués avec les mains qui font sens, mais aussi la direction du regard, les expressions du visage, les mouvements du corps (rotations...) et du visage (hochements...). C'est aussi une langue qui donne à ses locuteurs l'occasion sémiologique de dire, mais aussi de dire en donnant à voir, ceci étant un choix discursif conscient. On résume ce dernier point en disant que les LS peuvent être fortement iconiques et que le recours à cette grande iconicité fait partie des stratégies dynamiques discursives des locuteurs, particulièrement activées dans le cadre des activités de récit en LSF.

AM : Les spécificités des LS, si on les compare aux langues vocales (LV), découlent toutes, en effet, du canal en jeu. Les LV, utilisant le canal audio-vocal, sont peu propices à l'imitation du réel et suivent la logique profondément linéaire de ce canal. Par contraste, les langues gestuelles, utilisant le canal visuo-corporel, suivront les logiques de la perception visuelle. Pour la création lexicale par exemple, on s'appuiera sur la saillance perceptive de l'objet, pour, dans un signe iconique,

et Agnès Millet

(Professeure en sciences du langage à l'université de Grenoble III)

nommer cet objet. Au plan syntaxique, on utilisera l'espace pour rendre compte de manière iconique des relations entre les éléments de la phrase.

CC : Et les caractéristiques évoquées ne sont pas seulement exotiques : elles interrogent au plus profond la définition de ce qu'est le langage. Ayant longtemps été ignorées ou, au mieux, négligées par les linguistes, elles posent actuellement des questions (et occasionnent des remises en question) épistémologiques, dans lesquelles elles fonctionnent comme analyseurs langagiers : ainsi, il est permis de penser que par leur nature quadridimensionnelle, par leur structures linéaires et multilinéaires, par le recours à des unités discrètes comme à des unités non discrètes, iconiques et non iconiques, leur organisation nécessite moins de paliers et de niveaux de mise en forme que les LV.¹

Ces langues offriraient un taux de généralité maximal pour interroger la nature et l'être formel du langage humain. De même leur couverture fonctionnelle - le fait de pouvoir montrer, de donner à voir tout en disant-, faisant de l'univers neural de l'imagerie un univers langagier à part entière, en fait des objets particulièrement intéressants.

Justement, quels sont selon vous les principaux enjeux, aujourd'hui, des recherches sur ces langues ?

AM : Les recherches sur les LS sont très récentes en France et encore très peu développées. Les enjeux sont pourtant de taille. Tout d'abord, au plan le plus fondamental, celui de la compréhension des mécanismes linguistiques en jeu. Ensuite, à tous

les niveaux, individuels ou collectifs, cognitifs et éducatifs, très largement social, il s'agit de comprendre le bilinguisme nécessaire (LSF / français) des sourds, il s'agit de se doter des outils pédagogiques et sociaux de sa construction et de sa reconnaissance. Il y a aujourd'hui, parce que la LSF n'est pas reconnue et n'est que peu utilisée, beaucoup trop de souffrance dans le champ de la surdité : souffrance des enfants privés de langage pendant de longues années, souffrance des parents démunis de moyens de communication, souffrance des enseignants n'avançant qu'à très petits pas et démunis d'outils pédagogiques.

CC : Je dirais que la reconnaissance des LS comme langues est une partie qui, aussi bien au niveau de la recherche (en linguistique, psychologie cognitive, anthropologie, sociologie, comme le montrent l'ouverture de filières ou de cursus LS dans les universités et le profilage de postes « linguistique et langue des signes », « linguistique de la langue des signes ») que dans le domaine social de la culture, est en quelque sorte gagnée... alors qu'elle ne l'est toujours pas sur le terrain éducatif.

Elle est en passe de l'être en tant que langue seconde optionnelle pour les enfants entendants. De plus en plus d'adultes entendants l'apprennent par curiosité et/ou par plaisir dans des cadres associatifs, et des parents d'enfants entendants sont très ouverts à l'idée que leurs enfants apprennent cette langue à l'école, dès leur plus jeune âge (développement moteur et du système visuel garantis).

Le paradoxe est que la plupart de ceux qui en ont le plus besoin (les enfants sourds de naissance) en sont toujours

privés en raison du regard globalement réparateur du corps médical, premier interlocuteur des parents d'enfants sourds, puis du corps éducatif dans sa majorité.

AM : Pour moi, la grande question d'actualité est la mise en place d'une politique bilingue d'éducation des enfants sourds en France. Cela passe par une meilleure connaissance et reconnaissance de la LSF et par un accroissement de la recherche en linguistique, en didactique et en sociolinguistique

CC : Oui. Je voudrais, pour finir, signaler l'émergence d'un discours médical nouveau (il y a dix ans aucun médecin ou paramédical ne l'aurait tenu) à savoir que la LS est bien la langue des enfants sourds mais qu'il ne saurait être question de priver ces enfants de la possibilité d'entendre, ce que permet -en théorie- l'implant intracochléaire. Les deux ne sont donc pas incompatibles. Je pense que ce discours est à prendre en compte comme grande question d'actualité : voyant en effet que les recherches sur les langues des signes invalident l'hypothèse ancienne de langues pauvres, incomplètes, etc, ce discours en est réduit à prendre acte et met en avant le profit de l'implant exclusivement sur le terrain sensoriel (et non plus langagier).

Le problème est que ce discours est entièrement démenti par le devenir et la vie quotidienne des enfants implantés : ils n'apprennent toujours pas la LS et les temps consacrés à l'éducation orthophonique n'ont jamais été aussi longs, lourds et envahissants qu'ils le sont à l'heure actuelle pour les enfants implantés ●

¹La réalité d'une organisation syntaxique de même que «phonologique» autonomes est l'objet de contestations.

Pour une éducation de l'enfant sourd

Hors une assez courte période au début du XIXe siècle, et ceci dans des lieux restreints (Institution Nationale des Jeunes Sourds de Paris, quelques écoles créées par des personnalités sourdes), il faut attendre 1979 pour que réapparaisse en France le concept « d'éducation bilingue » pour les élèves sourds, impliquant la reconnaissance du statut de première langue à la langue des signes.

L'association 2LPE (Deux langues pour une éducation) a révélé et dynamisé cette perspective induite essentiellement par les travaux sociologiques de B. Mottez¹ (1976) et par le constat accablant des résultats scolaires, langagiers, identitaires, dans les établissements spécialisés ayant abandonné la perspective d'instruction pour une pratique rééducative.

Après deux siècles « d'institutionnalisation » construite sur un « déni d'instruction publique » (par manque de courage de la République et l'appropriation confessionnelle) et un « déni de langue », c'est un double défi que nous souhaitons relever : l'enfant sourd à l'école de tous et l'enfant sourd être de langue.

Pour étayer ses fondements, ce mouvement porté essentiellement par la vie associative s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire faisant appel, non seulement à la sociolinguistique, mais aussi à l'histoire, à la philosophie, à la pédagogie et à la linguistique. Cette vision « s'affronte » (depuis l'Antiquité) à une vision médicale, dont le discours et les dispositifs pour

« une réhabilitation » de la surdité sont toujours très actifs. Ils orientent les attentes parentales vers la réparation et vers un sentiment de sécurité qu'offrirait « l'autre » s'il devenait semblable ; ils s'alimentent « d'un prétexte » récurrent : celui du progrès des techniques et des sciences.

La langue des signes a été revendiquée avec force au début des années 80, par des locuteurs, des parents, des professionnels et de rares universitaires, avec « le pouvoir de dire » et « le pouvoir d'être » qui vont avec. Elle est aujourd'hui enseignée dans de très nombreux lieux de formation et devient, par une certaine « banalisation », la langue « séduisante » et désirée par de nombreux apprenants entendants (élèves, étudiants, professionnels, tout public) (inscrits par milliers auprès de très nombreuses associations), une langue inscrite dans quelques cursus universitaires où cet « objet théorique » est passionnant pour l'étude du langage humain et le questionnement des théories linguistiques... mais elle est paradoxalement une langue encore et trop souvent « confisquée » aux enfants sourds, et dramatiquement aux plus jeunes d'entre eux !

Il est bien difficile dans ce contexte de développer les perspectives bilingues-biculturelles fondées sur les usages de la langue, face à l'histoire et aux pratiques sociales en rapport avec la construction identitaire de l'enfant sourd dans sa complexité.

Pour preuves, la disparition de la plupart des projets fondés au début des années 1980 dans l'indifférence générale des chercheurs universitaires et l'inexistence de structures « bilingues » dans les grandes villes où résident de nombreux locuteurs et des universités s'impliquant dans la langue des signes...

Pourtant issus de cette dynamique originelle (1979-1985), les leaders sourds de la communauté et les professionnels sourds invités à nouveau dans les projets éducatifs (après leur exclusion à la fin du XIXe siècle) souvent au titre « de locuteurs », ne s'impliquent que timidement et rarement dans des actions « revendicatives » pouvant concerner la sphère de l'éducation de l'enfant sourd.

Pourrions-nous imaginer une politique linguistique pour l'occitan, le catalan, le breton, le basque sans les Calandretas, la Bressola, Diwan, les Ikastolas... sans l'implication « politique » des universitaires, sans l'engagement revendicatif des locuteurs ?

Nous n'avons pas su entretenir cet appui fondateur de la sociolinguistique, et des historiens de la « question sourde », laissant aux linguistes « l'objet langue », et confiant au champ pédagogique et à l'école

¹ B.Mottez : « À propos d'une langue stigmatisée, la langue des signes » (Hiver 1975-1976)

B.Mottez/H.Markowicz : « Intégration ou droit à la

différence » Les conséquences d'un choix politique sur la structuration et le mode d'existence d'un groupe minoritaire, les sourds. (1979)

bilingue - biculturelle

cette dynamique, qu'ils enferment trop souvent dans des préoccupations didactiques.

Il est vrai que l'enfant sourd n'a pas de « territoire prédestiné », que la langue des signes n'a que rarement une transmission familiale : c'est une situation chaque fois nouvelle qui ne capitalise que très peu les expériences individuelles ou collectives, chaque famille, chaque jeune devant « s'initier », « reconquérir », « s'approprier » et « construire » son projet de « différence et d'appartenance ».

Nous agissons pour que l'école apporte sa contribution en préconisant la scolarisation (et non l'intégration) d'enfants sourds (et non d'élèves handicapés) au sein d'écoles publiques. Il n'est pas simple pour les familles (majoritairement entendantes), ni pour l'école (construite sur une perspective unilingue) d'accorder une place prioritaire à une langue si minoritaire, engageant le corps et non la voix, ne possédant pas d'écrit...

Le « transfert » de l'éducation des enfants sourds à l'instruction publique tant revendiqué et tant de fois envisagé aux XVIII^e et XIX^e siècles ne peut se résoudre par une « politique intégrative », trop souvent individuelle, qui « dissout » l'enfant sourd plus qu'elle ne lui donne les moyens d'une construction identitaire forte pour son épanouissement personnel et pour l'enrichissement de tous.

Nous ne nous satisfaisons pas de la politique « intégrative » lorsqu'elle s'arrête aux objectifs « de remise en l'état » au sens étymologique du terme,

« l'assimilation » par intégration individuelle, ou accueillant dans des dispositifs spécifiques, construits sur « une classification » et des « nominations » stigmatisantes laissant trop souvent l'enfant sourd sans langage.

Un appel à la sociolinguistique permettrait de réactualiser « la vivacité » d'une revendication politique interrogeant les représentations, les usages, les comportements, l'imaginaire communautaire, à l'égard de la langue des signes, sa place dans les projets éducatifs pour enfants sourds.

Si nous ne pouvons faire sans la « donnée conflictuelle » propre à toutes les situations de bilinguisme (de diglossie), l'idéologisation du conflit par la communauté sourde ne devrait pas se figer seulement sur l'histoire douloureuse et construite sur le déni, elle pourrait se décliner dans une perspective dynamique pour les enfants sourds de demain.

Ce mode d'éducation, légalisé en 1991², n'a pas su trouver sa place entre les dispositifs institutionnels traditionnels et la politique d'intégration préconisée et développée par l'Éducation nationale sur le concept du handicap.

À l'heure actuelle, les expériences d'accueil où la langue des signes est considérée comme première langue

sont quasi inexistantes pour la toute petite enfance, très rares pour l'enfance (maternelle, primaire), alors même que pour les enfants sourds la langue des signes n'est pas seulement un « héritage patrimonial » à protéger, un langage à des fins communautaires ou culturelles, c'est un outil langagier vital correspondant au fonctionnement visuel et cognitif de l'enfant dès son premier rapport au monde qui l'entoure.

Quels que soient son originalité et l'intérêt qu'elle suscite pour elle-même comme objet linguistique, il convient de s'interroger, de se préoccuper et de s'impliquer « politiquement », afin de donner les moyens aux enfants sourds de s'approprier cette langue qui leur est vitale ●

Pour l'Association 2LPE
MICHEL LAMOTHE,
Maître de conférence associé
à l'Université de Poitiers.

Association Nationale 2LPE.PB (politique bilingue) :
Association locale 2LPE.co (Centre Ouest) :
Service d'éducation bilingue pour enfants sourds.

Formations universitaires Enseignement de la LSF

UNIVERSITÉ DE PARIS VIII ET VISUEL LS (responsabilité C. Cuxac)
*Diplôme de premier cycle universitaire (DPCU)
spécialité d'enseignement de la LSF.*

UNIVERSITÉ DE PARIS VIII, CNEFEI-AIS ET VISUEL LS (responsabilité C. Cuxac).
*Licence professionnelle « Enseignement de la langue des signes langue 1
et langue 2 en milieu scolaire »,*

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE III (responsabilité A. Millet)
Diplôme de premier cycle universitaire « Enseignement de la LSF »

² Article 33 de la loi n°91-73
du 18 janvier 1991

La diffusion et la préservation de la LSF par les associations sourdes

Quand Ferdinand Berthier et ses pairs sourds-muets créent la première association sourde au monde en 1834, leur principal objectif est de préserver l'existence de la langue des signes française (LSF) que l'on appelle alors la « mimique ».

Les premières actions des sourds-muets de l'époque ont été de tenter de préserver les acquis et de faire diffuser au maximum des fiches et des textes informant le public de l'existence d'une langue peu connue. Cependant, ces actions n'ont pas suffi à infléchir la décision finale.

C'est le congrès de Milan, en 1880, qui préconise que la LSF soit exclue des écoles afin de promouvoir l'éducation orale. Entre 1880 et 1910, de nombreuses actions et des congrès sont organisés par les associations sourdes-muettes pour le retour de la langue des signes dans les écoles. Bien que ces associations soient nombreuses et actives au début du XXe siècle, leurs actions ne peuvent enrayer le déclin irrémédiable de la LSF durant cette période.

Une nouvelle génération de sourds voit le jour sans connaître les subtilités de la LSF que leurs prédécesseurs ont connues. Cet appauvrissement de la langue s'accompagne d'un changement au sein des associations.

Il s'agit en fait d'une évolution des objectifs et du rôle de ces associations qui, de militantes, luttant pour l'existence de la LSF, se sont muées en des associations veillant à l'amélioration de la vie quotidienne des sourds, désormais considérés comme des « malades » à soigner. Les associations deviennent des relais des informations médicales, elles abandonnent leur rôle militant du XIXe siècle.

Ainsi, du lendemain de la première guerre mondiale jusqu'aux années 1970, les associations se cantonnent de plus en plus à un rôle d'information sur la surdité et non sur la culture sourde. Cependant, la création des activités sportives et l'organisation des événements sportifs sourds

ont permis de préserver ce qui reste de la LSF. Car ces événements ont toujours une « troisième mi-temps », c'est-à-dire qu'il y a toujours eu des banquets et des fêtes où les sourds se retrouvent et échangent des nouvelles par le biais de leur langue chassée des écoles.

Le changement qui transformera la communauté sourde française, les associations et même la société française, survient après les années 1960. Ce changement démarre aux États-Unis où apparaissent les premières études sur la langue des signes américaine. Ces études montrent que cette langue comporte des structures linguistiques complexes. Cela donne le signal du réveil sourd, d'abord aux États-Unis puis en France. Au début des années 1970, quelques sourds initiaient quelques rares entendants à la LSF, que l'on appelait « langage des signes » ou « gestuel ». Ces débuts se font souvent dans le secret, discrètement, car s'exprimer avec les mains était perçu comme honteux, et initier les entendants était hors de toute compréhension sensée de la part d'autres sourds, en particulier ceux qui dirigeaient les associations et étaient souvent ceux qui s'expriment le mieux oralement.

Cette discrétion ne dure véritablement que peu de temps avant l'explosion au grand jour. Le retard en France a été ressenti par rapport aux États-Unis. Quelques sourds français réunis autour d'un Américain, sourd également, Alfredo Corrado, mettent en place une association axée sur l'initiation à, puis sur l'enseignement de, la LSF. Mais surtout, les spectacles organisés par cette association ont entraîné un véritable électrochoc au sein de la communauté sourde française. C'est donc vers 1976-1979 que commencent à émerger les principales associations de diffusion de la LSF.

La première entre toutes, déjà mentionnée ci-dessus, est l'International Visual Theater (IVT), fondée en 1978, puis l'Académie de la Langue des Signes Française en 1979. Ces deux associations vont œuvrer pour la diffusion de la langue des signes et pour un enrichissement lexical, en redécouvrant ou en créant du vocabulaire, qu'elles travaillent également à compiler. D'autres associations prennent le relais, principalement en province. Au cours des années 1980 et 1990, les associations agissent principalement pour l'éducation avec l'enseignement bilingue et notamment 2LPE (2 langues pour 1 Éducation, 1982) qui a réellement donné le départ à une éducation bilingue français écrit/LSF et dont 2LPE Poitiers et IRIS (Toulouse) sont les héritières. Les visites dans les musées se développent avec la Cité des Sciences et de l'Industrie en 1986. Puis on voit la création d'associations axées sur le social et l'amélioration de la situation du sourd au travail, comme SERAC. D'autres ont suivi et ont influencé la communauté sourde...

D'importants changements ont ainsi pour vecteurs les associations qui sont les vrais moteurs de la diffusion de la LSF ●

Sites des principales associations :

IVT : www.ivtscs.org
ALSF : academie.lsf.free.fr/
SERAC : serac.ifrance.com/serac/
FNSF : www.fnsf.org
(5033 en tt)

RACHID BÉNÉLHOCINE (sourde, SERAC)
YANN CANTIN (sourde, SERAC)

Bref aperçu des recherches françaises actuelles sur les langues des signes

Les universités françaises sont toujours plus nombreuses à prendre en considération la modalité visuo-gestuelle pour tenter de comprendre le langage humain.

La diversité actuelle des recherches linguistiques consacrées à la Langue des Signes Française (LSF) et, plus largement, aux langues des signes, témoigne de l'intérêt croissant porté par les linguistes à ce domaine tardivement introduit en France dans le champ épistémologique. Sans prétendre ici à l'exhaustivité, on rappellera les principaux travaux et orientations des recherches actuellement menées dans les universités concernées¹.

Christian Cuxac, professeur à Paris VIII (UMR 7023)², considère l'iconicité comme le principe organisateur des langues des signes. C'est donc par la voie de l'iconicité qu'il propose une entrée dans l'étude de ces langues. Cette entrée repose sur un modèle global pensé à partir de la sémiogénèse des langues des signes. Les recherches linguistiques actuellement conduites dans le cadre de son équipe, traitent de thèmes variés tels que : fonctionnement et structure de la LSF ; iconicité des langues, et en particulier des langues des signes ; acquisition en LSF ; Langue des Signes Internationale ; création et développement du langage gestuel chez les Sourds vivant à l'écart d'une communauté sourde ; écriture et transcription des langues des signes. L'équipe d'Agnès Millet, professeure à l'université Stendhal de Grenoble III, (Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles,

LIDILEM), mène un travail de description linguistique de la LSF centré sur les différents procédés morpho-syntaxiques permettant l'expression en LSF de diverses notions sémantiques. Ces travaux tentent également de rendre compte du fonctionnement différencié des discours selon qu'ils sont de type narratif, explicatif ou argumentatif. A l'université de Rouen, Richard Sabria (HDR, Laboratoire Dyalang)³ consacre ses travaux de sociolinguistique à la normalisation de la LSF dans l'espace linguistique français ainsi qu'à l'étude de l'hétérogénéité de la socialisation langagière des enfants sourds.

Il s'intéresse également, avec son groupe de recherche, au marquage du temps, de l'aspect et de l'interrogation, ainsi

qu'aux représentations langagières et à la typologie des procès en LSF. À l'initiative de Marion Blondel (CR2 au CNRS) ce groupe travaille également à l'analyse des poésies enfantines et de la narration en LSF pour et par les enfants.

Christian Retoré, professeur à l'université de Bordeaux I (UFR Mathématiques et Informatique)⁴ est responsable scientifique de l'équipe INRIA Signes dont le programme de recherche s'intitule : « Signes linguistiques, grammaire et sens : algorithmique logique de la langue ». Laurice Tuller, Professeure

Un intérêt croissant pour un domaine tardivement introduit en France

¹ Pour une bibliographie des travaux linguistiques français sur les langues des signes, nous invitons les lecteurs intéressés à prendre contact avec les différents universités et centres de recherche cités ci-dessous, aucun site internet

n'offrant actuellement une vue véritablement exhaustive sur le sujet.

² <http://umr7023.frec.fr/>

³ <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/operatio/sa>

bri2-p.html ; voir aussi le site de l'ARILS (Association de Recherches Interdisciplinaires en Langues des Signes) :

<http://membres.lycos.fr/arils/>

⁴ <http://www.labri.fr/Recherche/LLA/signes/>

⁵ <http://www.univ-tours.fr/sdl/Lauric.htm> et <http://www.univ-tours.fr/handilang/Surdite/main.html>

au Département de linguistique de l'université de Tours 5 et membre du groupe de recherche « Langage et handicap », dirige des travaux sur la LSF, portant sur l'acquisition bilingue bimodale, les particularités de la morphosyntaxe du français des Sourds, ainsi que sur l'étude comparée entre l'acquisition de la morphosyntaxe chez des enfants sourds et des enfants dysphasiques. Le recrutement, en septembre 2003, d'un nouveau maître de conférences en linguistique de la LSF, Annie Risler, à l'université de Lille III, (UMR 8528, SILEX)⁶, contribue à la mise en place

d'une filière Langue des Signes Française, visant à sensibiliser les futurs enseignants et éducateurs de la surdité et à former des interprètes LSF/français. On soulignera enfin que des recherches actives sont menées au sein des associations encadrant l'enseignement de la LSF, telles que IRIS, 2LPE, ALSF et IVT. Celles-ci sont d'autant plus importantes qu'elles sont conduites par des signeurs sourds. La diversité des thèmes abordés et l'accroissement géographique des pôles de recherche attestent bien la dynamique actuelle des études françaises sur les langues des signes,

phénomène d'autant plus notable que pendant longtemps, la « spécificité » des orientations françaises⁷ a isolé les recherches françaises de la scène internationale, et que cet isolement a souvent été considéré comme un « retard ». Gageons que ce retard est d'ores et déjà comblé⁸ et qu'on assistera, peut-être dans un avenir proche, à un renversement du phénomène, faisant de la singularité, de la variété et de la conséquence des recherches linguistiques françaises consacrées aux langues des signes, un moteur sur le plan international ●

⁶ <http://www.univ-lille3.fr/silex/>

⁷ Cette spécificité réside essentiellement dans la prise en compte de l'iconicité des signes et de la « grande iconicité », travail sur corpus

spontanés, approche sociolinguistique et fonctionnaliste, approche par le biais d'une linguistique cognitive.

⁸ La connexion est engagée avec certains auteurs étrangers, qui commencent à prendre

en compte la grande iconicité dans leurs analyses, voir notamment S. Liddell et S. Wilcox pour l'ASL, E. Pizzuto pour l'ISL.

NATHALIE MONTEILLARD, doctorante (UMR 7023, Paris 8 & CNRS)

Les recherches en psycholinguistique

Le développement des recherches sur les langues des signes commencent dans les années 1960-1970 avec les travaux de Stokoe. L'affirmation que l'American Sign Language est une langue au même titre qu'une langue orale va provoquer une révolution dans le système éducatif entourant l'enfant sourd. Depuis une vingtaine d'années, les travaux concernant l'acquisition d'une langue des signes par l'enfant sourd se sont développés et ont montré un développement langagier similaire à celui de l'enfant entendant.

Cependant, peu de chercheurs en psycholinguistique ont continué d'observer les enfants sourds au-delà de 4 ans afin de déterminer le processus du développement linguistique. Concernant les recherches en psychologie cognitive, après une approche « déficitaire » de la surdité (vue alors comme un handicap) jusque dans les années 70, les recherches actuelles ont une approche plus « sociale », centrée sur les interactions entre langage, *environnement*, et pensée. On s'accorde sur une similarité

du développement cognitif entre enfants entendants et sourds de parents sourds signeurs natifs. Les questions demeurent concernant les enfants sourds de parents entendants, et les chercheurs tentent de déterminer ce qui influe sur ce développement : type de communication, d'éducation, d'établissement scolaire, implication parentale dans l'éducation de l'enfant, compétences linguistiques, etc ●

C. COURTIN
S. JACOB

Formations universitaires ou Linguistique de la LSF

UNIVERSITÉ DE ROUEN (UFR DE LETTRES)

*DU « Langues et Apprentissages », option LSF, second cycle, formations initiale et continue
Licence et Maîtrise Sciences du Langage spécialité de LSF, formations initiale et continue*

UNIVERSITÉ DE PARIS VIII (SAT SCIENCES DU LANGAGE)

*Licence Sciences du Langage spécialisation LSF
Maîtrise Sciences du Langage option LSF*

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE III

Master Sciences du Langage spécialité « Langage et surdité » (ouverture rentrée 2004)

Bref aperçu des recherches sociolinguistiques sur la Langue des Signes Française

Après qu'elle eut été, au XVIII^e siècle, pionnière en Europe dans la reconnaissance de la LSF, la France a redécouvert celle-ci vers le milieu des années 70. Cette remise en scène dans l'espace public faisait suite à un siècle d'interdiction, une interdiction drastique dont bien peu de langues se seraient remises. C'est dire si, d'une part, cette langue est vitale pour le sujet sourd, et, si, d'autre part, la dimension sociolinguistique de la LSF est d'importance. En 1977, B. Mottez et H. Markowicz ont ouvert la voie en opérant un changement radical de point de vue. Le sujet sourd n'était plus envisagé dans sa dimension individuelle de « handicapé » à réparer et à assimiler, mais dans sa dimension d'appartenance à un groupe linguistique minoritaire. Depuis, les chercheurs creusent le même sillon. Y. Delaporte,

s'attache, en ethnologue, à mettre au jour la dimension collective, socialement et anthropologiquement construite de la surdité. Les travaux rouennais - spécialement ceux de R. Sabria - nous montrent toutes les difficultés et tous les paradoxes de la construction identitaire et de la socialisation des Sourds, qui s'articulent pour une grande part sur les statuts conférés par les espaces institutionnels à la LSF. Les travaux grenoblois, quant à eux, montrent que depuis une trentaine d'années les représentations sociales de la LSF ont évolué. Ainsi, il apparaît que pratiquement plus personne ne met en doute son caractère linguistique. Cependant, ces représentations tissent des réseaux de contradictions qui vont de la fascination la plus radicale au rejet le plus profond. Le paradoxe

étant qu'aujourd'hui les représentations les plus positives s'élaborent au sein de la communauté des Sourds bien sûr, mais aussi au sein de la société générale, tandis que chez la très grande majorité des parents d'enfants sourds et chez une partie des professionnels de la surdité, la méfiance - voire l'hostilité - perdure. Le jeune enfant sourd est donc encore le plus souvent contraint à un monolinguisme (français) difficile - impossible pour certains - alors même qu'il aura sans doute à se (re)construire comme adulte bilingue, avec les difficultés identitaires qu'on imagine ●

AGNÈS MILLET,
Laboratoire LIDILEM,
Université Stendhal - Grenoble 3

Sociologie et citoyenneté sourde : une question en crise

La sociologie tend à évacuer les problèmes épineux que lui posent les sourds. Le déni d'une dimension historique et collective de la surdité ne favorise pas les recherches sociologiques sur ce sujet, qui nécessitent, en outre, la pratique de la LSF. S'intéresser aux discours, représentations, pratiques et revendications de différents acteurs suppose de les rencontrer concrètement, et donc d'être impliqués dans ce « différent » de communication. S'intéresser à la construction sociale des normes, des savoirs et des manières de faire légitimes, c'est accepter la portée déstabilisante de la découverte d'autres conceptions du monde et de sa propre société. Que la LSF et les sourds investissent toutes les sphères d'activités sociales est source d'ouverture interculturelle et

de transformations sociales, et non d'un ghetto. B. Mottez étudiait ce changement qui semble en déranger plus d'un. Pourquoi cette amnésie sur le mouvement identitaire récent des sourds et son versant « 2lpéiste »¹ ? La seule référence à De l'Épée et au Congrès de Milan continue de générer des discours victimaires chez beaucoup de sourds, et couvre, dans le contexte actuel de faible mobilisation, les nouvelles « voix » de sourds nées de ce mouvement. Il a pourtant permis l'émergence d'un « acteur social sourd », capable de produire les conditions sociales de son existence. Le passage d'une mobilisation militante à une professionnalisation en associations a transformé la donne sociale en affirmant la centralité du point de vue des sourds dans les affaires de surdité. Rendue possible par l'analyse

mottézienne des sourds comme minorité sociolinguistique, la prise de parole publique de cet « acteur sourd » est une affirmation de sa citoyenneté pleine et entière. Les analyses de la situation tendue et paradoxale d'aujourd'hui dépendent de cet effort militant de mémoire et d'une véritable réflexivité des sociologues ●

SOPHIE DALLE-NAZÉBI,
doctorante en sociologie
(CERS-CIRUS, UMR 5193)
SYLVAIN KERBOURC'H,
doctorant en sociologie
(CADIS, EHESS, UMR 8039)

¹ Voir plus haut l'article de M. Lamothe, : « Pour une éducation bilingue-biculturelle de l'enfant sourd ».

Quelles formes d'écrit pour la LSF ?

Pour quels usages ?

Les langues des signes n'ont, jamais, développé de forme écrite. Certes, depuis que l'on s'est intéressé à ces langues, divers systèmes de notation ont été élaborés mais ce sont pour l'essentiel des systèmes créés pour les seuls besoins de la description linguistique (constitution de dictionnaires, transcription de corpus) : jamais n'a été abordée la question d'éventuels besoins des locuteurs sourds en la matière, et l'on ignore tout de leur point de vue sur cette question. C'est sur cette problématique que s'est amorcé en septembre 2003, grâce au soutien de la DGLFLF, le programme intitulé « LSF : quelles conditions pour quelles formes graphiques ? », programme pluridisciplinaire associant des chercheurs en sciences humaines (UMR 7023, UMR 5117, CADIS-EHESS) et en informatique (LIMSI-CNRS et IRIT-TCI). Entre autres facteurs à l'origine de cette action, l'amorce d'un processus de reconnaissance officielle de la LSF comme langue enseignée.¹ Dans un contexte où l'enseignement des langues est si largement structuré par l'écrit et où, selon les rares chiffres disponibles, 80 % des sourds sont illettrés, comment ne pas s'interroger sur ce qui, dans l'enseignement de la LSF, assurera les fonctions de l'écrit ? Au-delà se pose la simple question des besoins que peuvent avoir les signeurs sourds -pour qui le français écrit, au demeurant indispensable, est une langue étrangère- d'une forme graphique propre, comme support

de leur réflexion ou, simplement, moyen de garder la trace d'énoncés produits en LSF.

La forme d'une notation dépendant des fonctions qu'on lui assigne, le programme se fonde sur une large investigation des pratiques et attentes des usagers potentiels : 40 entretiens de 2 heures avec des sourds signeurs, enseignants de et en LSF, lycéens, étudiants, intervenants universitaires, comédiens. L'objectif, modulable selon les résultats du terrain, est d'établir les bases d'une forme graphique. On se centrera pour ce faire sur la formalisation des phénomènes syntactico-sémantiques exploitant l'espace et le temps, pierre d'achoppement des notations existantes et pourtant au cœur de la productivité discursive en LSF. On interrogera en outre le principe, quasi-consensuel, d'analyse des signes selon des paramètres de leur forme visuelle, fondement des systèmes graphiques existants, en intégrant notamment une expérimentation, sur le lexique standard de la LSF, de l'hypothèse d'une segmentation générée par la physiologie du geste (Boutet 2001). La perspective étant fonctionnelle, on ne se cantonne pas au graphique

stricto sensu. La vidéo étant de plus en plus utilisée comme forme d'écrit pour la LSF, les chercheurs de l'IRIT visent par exemple à élaborer des méthodes associant l'informatique à la vidéo qui permettraient à celle-ci d'assurer certaines des fonctions de la *prise de notes* (condensés vidéo). Les enjeux sociologiques (entrée en littérature) et épistémologiques (incidences sur la langue) d'une formalisation graphique de la LSF sont considérables. À ce titre, notre démarche ne se conçoit pas sans l'implication entière de ceux dont la LSF est la langue et qui, seuls, décideront de la forme de la base graphique proposée à terme - et de son devenir •

BRIGITTE GARCIA
UMR 7023 (Paris 8 - CNRS),
Université de Nancy II
DOMINIQUE BOUTET
UMR 7023 (Paris 8 - CNRS),
Université d'Évry

Un programme pluridisciplinaire fondé sur une étude approfondie des pratiques et des attentes des usagers potentiels

¹ cf. la validation par le ministère, en 2002, de l'adaptation, pour la LSF, du référentiel de compétences élaboré par le Conseil de l'Europe, et l'habilitation de

diplômes dédiés à la LSF et à son enseignement.

WebSourd ou les nouvelles technologies au service des sourds :

Lutter contre l'illettrisme

La population sourde de France souffre d'un taux d'illettrisme dont les différentes évaluations varient entre 60 et 80 %. Cet illettrisme revêt des formes variées, allant de l'absence totale de capacité à lire à une simple difficulté à saisir les nuances d'un texte littéraire.

Au-delà du français, les sourds s'expriment dans une langue visuelle, la langue des signes, qui peut être considérée comme une langue minoritaire sans territoire¹. (voir page suivante).

Les spécificités de l'internet sur la communication par le texte, l'image et aujourd'hui l'image animée (vidéo et de synthèse) se combinent parfaitement avec ce mode de communication des sourds et permettent, à travers un même média, une approche bilingue entre le français écrit et la langue des signes.

La création de WebSourd répond à une demande forte de la population sourde s'exprimant en langues des signes et de leurs proches, ainsi que de tous les locuteurs de la langue des signes.

Cette population, qui n'accède pas à l'information orale (radio, télévision) et de façon difficile à l'information écrite, se trouve en situation d'exclusion et souhaitait la mise en place d'un projet de télévision pour sourds basé sur la langue des signes.

Avec l'avènement des nouvelles technologies multimédia et de l'internet, ce projet a évolué vers l'idée de déployer un portail et des services sur internet mariant les supports visuels et graphiques, et donnant accès à des contenus informatifs, mais aussi interactifs de toutes natures, permettant aux sourds locuteurs de la langue des signes d'accéder à l'information,

aux échanges et à la communication, ainsi qu'à une meilleure interaction avec leur environnement social.

Fortement ancrée dans une logique d'économie solidaire, WebSourd est aujourd'hui une Société Coopérative d'Intérêt Collectif

Avec le soutien de la DGLFLF, WebSourd a engagé une réflexion et une action sur le déploiement de ces technologies pour lutter contre l'illettrisme très particulier que vit une majorité de sourds.

En matière de lutte contre l'illettrisme, il convient de distinguer entre la population des enfants et jeunes sourds, et la population des adultes sourds.

En effet, le développement de supports pédagogiques multimédia, combiné à un enseignement en langue des signes, contribue à l'apprentissage du français chez les jeunes. Par ailleurs, l'engouement suscité par les quelques développements initiés jusqu'à présent (à travers des cédéroms) laisse penser que ces développements vont continuer et s'amplifier.

Les structures scolaires ou associatives développées autour de ces enfants sourds sont autant de canaux de diffusion existants qui vont s'appuyer sur ces nouvelles technologies.

WebSourd participera à cette diffusion.

En revanche, pour ce qui est des populations adultes, il faut susciter chez elles le goût de la lecture. Il faut également amener celles-ci à entrer en contact avec le support multimédia et bilingue. Il faut trouver les thématiques qui vont les intéresser et les amener à la lecture et la culture.

Et il faut, pour cela, mettre en œuvre les structures permettant de les accompagner autour de WebSourd. L'action pilotée par WebSourd et relayée par l'association IRIS à Toulouse consiste précisément à mettre en place cette approche pour les adultes sourds. Elle est fondée sur la langue des signes et sur l'utilisation d'outils vidéos, et d'espace d'échanges en LSF sur internet.

Pourquoi la langue des signes permet-elle d'accéder à la culture ?

Le français chez les sourds est comme une deuxième langue. Ce n'est pas une position idéologique mais une réalité. Malgré de longues années scolaires, certains sourds arrivent à saisir des mots mais doutent du sens du texte. L'accès à la culture, à la connaissance, est un préalable à la lecture. On n'entre dans la compréhension qu'en maîtrisant à l'avance de l'ordre de 80% du contenu. C'est aussi le cas chez les sourds qui ne peuvent souvent suivre des conférences de haut niveau que grâce à la présence d'interprètes. Cela leur donne la porte d'entrée pour se documenter par la suite à travers les écrits.

L'effet attendu de l'utilisation intensive de la langue des signes au sein de groupes de lecture est de favoriser,

en confiance, une réappropriation de la culture par les sourds et d'amener les sourds à être de véritables lecteurs, actifs dans l'acte de lecture en s'appuyant sur la langue des signes.

Qu'apporte le multimédia ?

Le multimédia permet le recours conjoint au français et à la langue des signes grâce à la présentation simultanée des deux langues. Dans une même interface, on peut aisément faire coexister un texte et sa version en langue des signes présentée sous forme d'une séquence vidéo.

La répétition, la relecture, contribuent à renforcer les processus de « lecture ».

Le multimédia permet cela dans

la mesure où on peut consulter les documents autant de fois qu'on le souhaite.

L'intérêt de cette combinaison des supports a été démontré dans le cas des enfants, notamment dans les écoles bilingues qui ont développé cette pédagogie en France depuis 15 ans.

L'effet attendu de la construction du réseau autour de WebSourd est de rendre les adultes sourds autonomes par rapport à l'outil multimédia.

Le multimédia permet d'approcher le livre de manière active et de débloquer les sourds qui, le jugeant difficile à comprendre, ont une attitude de rejet devant celui-ci ●

¹ Rapport au Ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, et au Ministre de la culture et de la communication, daté d'avril 1999, de M. Bernard Cerquiglini : « On peut rappeler à ce propos que les « signeurs » constituent une communauté linguistique traditionnelle (XVIII^e siècle), forte aujourd'hui de près de cent mille pratiquants. La langue des signes française (LSF) pourrait donc être rangée parmi les langues minoritaires sans territoire. »

FRANÇOIS GOUDENOVE
DIRECTEUR DE WEBSOURD
http : www.websour.com
6 rue Bernard Ortet, 31000 Toulouse

La difficile construction d'un sujet bilingue et biculturel : une étude de cas

Grâce à une aide de l'Observatoire des pratiques linguistiques, en 1998, le Laboratoire Lidilem entamait une recherche qualitative sur le multilinguisme. Dans ce cadre, deux études de cas ont été menées auprès de deux sujets sourds, qui ont pu ainsi être comparés à d'autres sujets bilingues ou multilingues. On a observé que, à l'instar d'autres bilingues entendants, les deux personnes sourdes présentaient des contradictions diglossiques et des brouillages d'appartenance tant que la LSF était restée pour elles la « langue interdite ». La scolarisation oraliste des deux sujets avait donné lieu en effet à des pratiques de la LSF marginales, marginalisées et marginalisantes, qui ont rendu le processus identitaire extrêmement long et parfois douloureux. Car si le bilinguisme et la biculturalité ont été longtemps, comme pour beaucoup d'entendants, « in-vivables », ils ont été en outre longtemps « in-dicibles ». Le discours de l'un de ces sujets, né de parents entendants, nous a permis, puisqu'il faisait écho à de nombreux discours que l'on avait étudiés auparavant, d'établir un parcours identitaire prototypique en cinq étapes :

- Efforts pour s'intégrer aux entendants ;

J'essayais, je disais : « Je vais pouvoir parler » (...) il fallait que je prenne sur moi (...) je me disais peut-être que si je portais des appareils, je finirais par entendre et je pourrais parler très bien.

- Déception due à des difficultés extrêmes de communication rendant plus que périlleuse l'intégration au groupe majoritaire ;

À mon premier travail, c'était très dur au niveau de la communication, je me sentais vraiment exclue.

- Eventuellement, période d'isolement ;

À ce moment là, je ne sortais jamais, je ne fréquentais pas du tout les personnes sourdes à l'extérieur.

- Découverte de la communauté sourde et de la langue des signes (souvent un choc) ;

Un Sourd rencontré par hasard m'avait accompagné en voiture

à l'association, et alors là, il y avait plein de Sourds qui s'exprimaient en langue des signes, ça m'avait fichu la chair de poule.

- Stages de formation (formation à la langue)

Quand j'ai fait des stages, là, j'ai vraiment eu un regard extérieur sur la langue des signes, ça m'a appris plein de choses sur ma langue, sur mon identité en tant que personne sourde.

Ainsi, après plusieurs années de ce qu'on appellera « errance identitaire », la LSF devient le ciment d'une identité sourde. Elle est alors pensée comme langue possédant toutes les capacités linguistiques nécessaires à l'expression de l'individu dans ses dimensions personnelles, psychologiques et sociales. Le français peut enfin prendre sens. Dans ce contexte récurrent, on peut se demander si la reconnaissance de la LSF dans la scolarisation de l'enfant sourd ne permettrait pas de gagner du temps et, surtout, d'amoinrir les souffrances.

L'enfant sourd et ses langues ou l'intégration bilingue du futur adulte

Grâce à un autre projet financé, en 1999, par la DGLF, le laboratoire Lidilem a pu, avec le concours d'une école spécialisée de Grenoble, observer l'utilisation des langues dans la classe (CE2), et, d'autre part, cerner les apports de la LSF. D'une manière générale, l'utilisation des langues par l'enseignant entendant semble très largement conditionnée par des représentations empreintes de la méfiance qui s'inscrit en filigrane dans les circulaires de l'Éducation Nationale. Ainsi, dans la majorité des cas, l'enseignant entendant, alors qu'il utilise la langue française de façon redondante et sur-codée (oral, écrit, oral avec langage parlé complété), n'utilise la LSF qu'en dernier recours (lorsque le français reste, malgré tout, inaccessible) et de façon lacunaire (des mots et non des phrases). La LSF devient alors une « langue non circulante », une « langue exterritorialisée » (cantonée dans la cour de récréation ou le cours de LSF), statuts sociolinguistiques qui ne sont pas les plus propices à l'appropriation des deux langues par les enfants. Cependant, et malgré tout, nous avons pu, grâce à notre protocole, observer que, lorsque le contenu du cours de français a été préparé préalablement en LSF - fût-ce dans cet espace marginal qu'est le cours de LSF -, les enfants s'investissent dans la communication bilingue. On brossera ici à grands traits les principaux enseignements de cette expérience.

- La LSF permet une meilleure attention à la grammaire française : les enfants, ayant compris le sens au moyen de la LSF, peuvent s'intéresser à la forme présentée en langue française.

- La LSF permet à tous les élèves - quel que soit leur degré de surdité - d'obtenir de meilleures performances dans des tests de compréhension/expression.
- Le bilinguisme est un facteur de cohésion du groupe.
- La LSF a une fonction d'identification à une norme langagière.
- La LSF permet une expression plus personnelle.

Nos observations montrent qu'il s'agit bien de bilinguisme. En effet, lorsque leurs compétences le leur permettent, les enfants, vraisemblablement conscients des enjeux sociolinguistiques, utilisent volontiers le français - quel que soit par ailleurs leur niveau d'articulation. On peut donc dire, sans risque de se tromper, que, loin de nuire au français, la LSF lui donne sens, et met les enfants en appétit communicatif dans les deux langues - ce qui paraît de bon augure pour l'intégration bilingue du futur citoyen ●

AGNÈS MILLET,
Laboratoire LIDILEM, Université Stendhal -
Grenoble 3

JALONS BIBLIOGRAPHIQUES

- Billiez, J. (Dir) : *Une semaine dans la vie plurilingue à Grenoble*, Rapport pour la DGLF, Observatoire des pratiques linguistiques, Exemple photocopié, Lidilem, 2000.
- Delaporte, Y. : *Les sourds, c'est comme ça*, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 2002.
- Millet, A. (Dir) : *LSF et Français : un contact de langue particulier au service d'une éducation nécessairement bilingue ?* Rapport pour la DGLF, Exemple photocopié, Lidilem, en cours, 2004.
- Millet, A. : « Les représentations sociales de la LSF ou comment penser un sujet Sourd bilingue et biculturel », in *La langue des signes française : enjeux culturels et pédagogiques*, *Nouvelle revue de l'ALS* N°23, 2003.
- Mottez, B. & Markowicz, H. : *Intégration ou droit à la différence - Les conséquences d'un choix politique sur la structuration et le mode d'existence d'un groupe minoritaire, les sourds*, Centre d'Etudes des Mouvements Sociaux, exemple photocopié, 1977.
- Sabria, R. : « Dénomination et enjeu identitaire. Comment peut-on s'appeler sourd ? », in *Identités en difficultés*, *Cahiers de linguistique sociale* N°23, Université de Rouen, 1994.

Formations universitaires Interprétation et traduction LSF-français/français -LSF

.Université de Paris VIII- SERAC :

DFSSU « Interprètes en LSF / français »

ESIT (École Supérieure d'interprètes et traducteurs),

.Université de Paris III :

Maîtrise de sciences et techniques « Interprétation français-LSF / LSF-français »

.Université Le Mirail (Toulouse II) :

IUP Métiers de l'information et de la Communication ,
« Traduction et interprétation »

Les interprètes-traducteurs en Langue des Signes Française

Il existe deux points de vue antagonistes de la surdit . L'un est m dicosocial, il s'appuie sur la notion de d fiance auditive et consid re le sourd comme un « tre inachev » devant  tre r habilit . Ce manque doit  tre compens  par une r adaptation fonctionnelle (r ducation auditive, d mutisation) et une prise en charge (accompagnateurs sociaux, suivis individualis s, etc.).

Encore selon ce point de vue, la langue des signes enfermerait les sourds dans un ghetto.

L'autre point de vue, d fendu principalement par les sourds, est socioculturel. Les sourds parlent d'eux-m mes comme  tant des sujets diff rents par la langue qu'ils utilisent. Toute langue, quelle qu'elle soit, est inextricablement li e   une culture. Comme toute langue, la Langue des Signes Fran aise (LSF) porte la capacit    tout exprimer et doit  tre d fendue comme une langue favorisant l'int gration des sourds car leur ouvrant l'acc s au savoir.

Ces deux points de vue se confrontent encore aujourd'hui. Reconna tre la LSF comme une langue n'est donc pas seulement un probl me linguistique, c'est aussi un probl me politique : comment consid re-t-on les sourds dans notre soci t  ?

Depuis une vingtaine d'ann es, la communaut  sourde est de plus en plus pr sente dans la vie sociale. Les relations entre sourds et entendants ont beaucoup  volu  ; en devenant plus nombreuses et en changeant de nature, elles n cessitent la pr sence d'interpr tes comp tents permettant une communication efficace.

Cette fonction d'interm diaire s'est, d s les ann es 80, professionnalis e. En se constituant en association nationale, l'Association Fran aise des Interpr tes en Langue des Signes, les interpr tes ont mis en place

les fondements de leur profession du point de vue  thique et technique. Ils ont donc fait le choix d'une approche sociolinguistique et socioculturelle, et non m dicosociale, de leur pratique professionnelle : interpr tes de langues plut t qu'interpr tes *pour sourds*. Au-del  de la fonction de passeur de sens, peut-on consid rer qu' tre interpr te entre deux langues au statut si diff rent, entre deux communaut s entretenant des rapports souvent conflictuels est faire preuve de militantisme ? Jusqu'  pr sent, le manque d'une v ritable reconnaissance du m tier, le peu de moyens mis   disposition pour l'interpr tation par les pouvoirs publics en France sont le reflet d'une difficile prise en compte politique de cette langue et des individus qui la pratiquent. La d finition de l'interpr te en LS propos e en 1987 par Beno t Kremer, interpr te de conf rence, membre de l'AIIC, le d montre :

[...]L'interpr te agit comme un interm diaire entre deux groupes qui, par leur langue et leur culture, ne peuvent se comprendre sans lui. Son r le est donc de permettre les  changes de pens es, en transmettant dans une langue un message prononc  dans une autre, rien de moins. C'est ici qu'il diff re de « l' me charitable » qui pr te son concours   une situation o  les intervenants se comprennent mal, rien de plus. C'est ici qu'il se distingue du travailleur social qui doit personnellement intervenir dans les probl mes des sourds, tenter d'y rem dier, entreprendre les d marches, donc agir   leur place. Tandis que l'interpr te n'agit que sur la forme de la relation, laissant aux personnes concern es le soin de r gler les probl mes.

Aujourd'hui en France, le nombre

d'interpr tes est d'environ cent cinquante en LS. C'est tr s insuffisant. Pour donner un ordre de grandeur, deux exemples : on compte la m me quantit  d'interpr tes dans la seule ville de Stockholm et plus d'une centaine exercent sur le campus universitaire de New-York. Pour notre profession, g rer la p nurie est une constante depuis qu'elle a vu le jour   la fin des ann es 70. Depuis, la demande en interpr tation n'a cess  d'augmenter et de se diversifier : liaison, entreprise, conf rence, justice, culture, formation scolaire, universitaire et professionnelle... Si aujourd'hui, nous voulions r pondre   toutes les demandes des sourds, il est probable qu'il faille multiplier les effectifs d'interpr tes par deux ou par trois, voire bien davantage encore. En fait, il faut admettre qu'il est difficile de s'en faire une id e pr cise car la demande effective est tr s inf rieure aux r els besoins, qui sont mal connus. De cela en revanche, nous avons la certitude.

Toutefois, la situation para t  voluer favorablement.   titre d'exemple,   Toulouse, le projet de WebSourd¹, m dia Internet visant la population sourde, offrant de l'information et de nombreux services en LS et dont l' quipe professionnelle est compos e de sourds et d'entendants pour lesquels la langue de travail est la LS, a convaincu bon nombre de d cideurs et financeurs publics et priv s. Cela a pour effet d'augmenter une demande d'interpr tation d j  forte localement en innovant les pratiques : interpr tation   distance en visioconf rence, traduction pour diffusion d' crits vers la LS sur support multim dia– et si nous observons le principe selon lequel le traducteur traduit vers sa langue maternelle, nous sommes naturellement amen s   la cr ation d'un nouveau

¹ WebSourd, 6 rue Bernard

Actualités

métier pour les sourds : celui de traducteur ².

Le projet WebSourd est un exemple parmi d'autres, car la multiplication des études et recherches concernant la LS, l'apparition de nouvelles formations d'interprètes, les avancées de la législation française sont autant de témoignages de l'évolution positive tendant enfin à une reconnaissance pleine et entière de la LSF et de ses locuteurs.

Mais, rappelons-le ici, ce sont là les effets d'une lutte opiniâtre menée par une minorité influente de sourds et d'entendants, quasiment à l'insu de la grande majorité des entendants, et qui a encore fort à faire ●

PATRICK GACHE,
interprète-traducteur de la Société
Coopérative INTERPRETIS à Toulouse
Membre de l'Association Française
des Interprètes en Langue des Signes
Formateur d'interprètes en langue
des signes SERAC-Paris VIII à Paris
et UTM-IUP : Traduction
et Interprétation à Toulouse

Awna parikwaki. Introduction à la langue palikur de Guyane et de l'Amapá,

Michel LAUNEY, ,
IRD Editions, Paris 2003.

Le palikur, langue amérindienne de Guyane et du Brésil, est parlé par un peu moins de deux mille locuteurs, constitue une pièce originale du patrimoine linguistique français. Appartenant à la famille linguistique arawak, le palikur, comme la plupart des langues amazoniennes, présente un certain nombre de traits inattendus et originaux, qui peuvent enrichir une théorie générale du langage appréhendée à travers la diversité des langues.

Première grammaire pédagogique du palikur, cet ouvrage s'adresse à un large public, et notamment aux enseignants exerçant en milieu amérindien. Il leur fournira une référence pratique jusque-là inexistante pour différentes exploitations pédagogiques. Il permettra enfin aux locuteurs du palikur de mieux comprendre les structures de leur langue et de mieux en reconnaître la valeur intellectuelle et culturelle.

Grammaire du nengee. Introduction aux langues aluku, ndyuka et pamaka,

Laurence GOURY et Bettina MIGGE,
IRD Editions, Paris 2004

Cet ouvrage sur le nenge(e), langue créole qui compte plus de 60 000 locuteurs au Surinam, en Guyane, en métropole et aux Pays-Bas, offre, pour la première fois en français, une grammaire complète et facile d'accès de ses trois variantes, aluku, ndyuka et pamaka, parlées sur le territoire guyanais. Après une présentation historique du nenge(e) et de ses locuteurs, l'ouvrage offre une description complète des structures (les sons, les noms,

les verbes, la phrase) de ses trois variantes, illustrée par de nombreux exemples.

Un cédérom joint au volume présente trois courts enregistrements en aluku, en ndyuka et en pamaka, transcrits et traduits en annexe.

L'ouvrage s'adresse à un public élargi, notamment aux locuteurs et aux enseignants exerçant en milieu businenge, auxquels il apportera un outil actuellement inexistant, tout en contribuant à valoriser la langue et ses locuteurs.

Le Plurilinguisme à Lyon. Le statut des langues à la maison et à l'école,

Mehmet-Ali AKINCI, Jan Jaap DE RUITER et Floréal SANAGUSTIN,
L'Harmattan, Paris, 2004.

Quelles sont les langues pratiquées en famille et à l'école par les élèves du primaire scolarisé à Lyon et dans son agglomération ? Quel est l'impact de l'immigration dans les pratiques linguistiques urbaines ? Au-delà des représentations et des discours reçus, qu'en est-il d'une possible « vitalité plurilingue » ? Cet ouvrage propose de répondre à ces questions en montrant non seulement l'existence d'un réel plurilinguisme chez les écoliers de Lyon, mais aussi une grande diversité dans la typologie, la vitalité ou la distribution géographique des langues pratiquées.

² On interprète de l'oral, on traduit de l'écrit

Thèmes des prochains numéros : suite de l'enquête INED sur la transmission familiale des langues...

Enseignement en LSF dans l'Académie de Toulouse

L'Académie de Toulouse met en place avec l'appui du ministère un parcours d'enseignement en Langue des Signes cohérent et complet pour élèves sourds dans des classes réparties sur tous les niveaux d'enseignement de la maternelle au lycée.

Un cadre expérimental piloté par le rectorat de Toulouse permet d'accompagner cette mise en place en s'appuyant sur des expertises d'éducation et d'enseignement en Langue des Signes développés en partenariat avec l'institut IRIS depuis plus de 15 ans. À la rentrée 2004, un groupe

de 15 élèves EST accueilli en seconde au lycée Bellevue à Toulouse. L'enseignement en LSF sera dispensé soit par des enseignants maîtrisant la langue des signes et l'enseignement disciplinaire, soit par un enseignant non signant accompagné d'un interprète. En règle générale les élèves sont accueillis dans un groupe spécifique, à l'exception de quelques enseignements où ils sont intégrés dans un groupe classe ordinaire. Une pédagogie adaptée et un soutien dans la maîtrise de la langue des signes offrent aux élèves des conditions de réussite scolaire.

Renseignement : Rectorat de Toulouse, Viesco@ac-toulouse.fr

À retourner à l'Observatoire des pratiques linguistiques-
délégation générale à la langue française et aux langues de France
Ministère de la culture et de la communication
6, rue des Pyramides 75001 Paris
ou par courriel : olivier.baude@culture.gouv.fr

Si vous désirez recevoir *Langues et cité*, le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, merci de bien vouloir nous adresser les informations suivantes sur papier libre

Nom ou raison sociale :

Activité :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Date :

Ce bulletin applique les rectifications de l'orthographe, proposées par le Conseil supérieur de la langue française (1990), et approuvées par l'Académie française et les instances francophones compétentes.

Langues et cité

Directeur de publication : Xavier North

Président du comité scientifique de l'observatoire : Pierre Encrevé

Rédacteur en chef : Olivier Baude

Secrétaire de rédaction : Jean Sibille

Coordination : Martine Lehmans

Composition : Éva Stella-Moragues

Conception graphique : Bulnes et Robaglia

Contact :

Délégation générale à la langue française et aux langues de France - Observatoire des pratiques linguistiques
Ministère de la culture et de la communication
6, rue des Pyramides, 75001 Paris

téléphone : 01 40 15 36 91

télécopie : 01 40 15 36 76

courriel : olivier.baude@culture.gouv.fr

www.dgff.culture.gouv.fr

N° commission paritaire : en cours